

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de BREIL sur ROYA

Numéro SIRET : 21060023500019

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION BREIL SUR ROYA

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE	RECETTES DE LA SECTION DE
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 200 793,37	3 051 409,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 149 384,37

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 200 793,37	3 200 793,37
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LA SECTION
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	686 542,42	710 482,57

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	307 479,80	353 523,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 69 983,35	(si solde positif)

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 064 005,57	1 064 005,57
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	4 264 798,94	4 264 798,94
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	738 900,00	0,00	803 850,00		803 850,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 699 900,00	0,00	1 585 620,00		1 585 620,00
014	Atténuations de produits	28 106,00	0,00	26 306,00		26 306,00
65	Autres charges de gestion courante	724 587,95	0,00	369 297,38		369 297,38
Total des dépenses de gestion courante		3 191 493,95	0,00	2 785 073,38		2 785 073,38
66	Charges financières	175 600,00	0,00	163 000,00		163 000,00
67	Charges exceptionnelles	12 500,00	0,00	7 000,00		7 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	20 000,00		0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	14 940,39		66 811,76		66 811,76
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 414 534,34	0,00	3 021 885,14		3 021 885,14
023	Virement à la section d'investissement (5)	142 360,49		178 908,23		178 908,23
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		142 360,49		178 908,23		178 908,23
TOTAL		3 556 894,83	0,00	3 200 793,37		3 200 793,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 200 793,37
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	98 700,00	0,00	100 000,00		100 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes d	696 001,00	0,00	610 600,00		610 600,00
73	Impôts et taxes	1 348 720,00	0,00	1 388 329,00		1 388 329,00
74	Dotations, subventions et participations	884 533,00	0,00	813 480,00		813 480,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	0,00	113 000,00		113 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 072 954,00	0,00	3 025 409,00		3 025 409,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	184 115,00	0,00	6 000,00		6 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 257 069,00	0,00	3 031 409,00		3 031 409,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00		20 000,00		20 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 000,00		20 000,00		20 000,00
TOTAL		3 277 069,00	0,00	3 051 409,00		3 051 409,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	149 384,37
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 200 793,37
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	158 908,23
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	30 700,00		30 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	959 946,49	307 479,80	431 042,42		738 522,22
	Total des dépenses d'équipement	959 946,49	307 479,80	461 742,42		769 222,22
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	1 300,00		1 300,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	254 100,00	0,00	203 500,00		203 500,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	254 100,00	0,00	204 800,00		204 800,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 214 046,49	307 479,80	666 542,42		974 022,22
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	20 000,00		20 000,00		20 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	20 000,00		20 000,00		20 000,00
	TOTAL	1 234 046,49	307 479,80	686 542,42		994 022,22

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	69 983,35

=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 064 005,57

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	667 306,00	353 523,00	194 049,83		547 572,83
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	95 000,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	762 306,00	353 523,00	194 049,83		547 572,83
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	53 000,00	0,00	76 000,00		76 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	139 434,22	0,00	111 524,51		111 524,51
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions	87 000,00		150 000,00		150 000,00
	Total des recettes financières	279 434,22	0,00	337 524,51		337 524,51
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 041 740,22	353 523,00	531 574,34		885 097,34
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	142 360,49		178 908,23		178 908,23
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	142 360,49		178 908,23		178 908,23
	TOTAL	1 184 100,71	353 523,00	710 482,57		1 064 005,57

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 064 005,57

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	158 908,23
---	------------

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	803 850,00		803 850,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 585 620,00		1 585 620,00
014	Atténuations de produits	26 306,00		26 306,00
65	Autres charges de gestion courante	369 297,38		369 297,38
66	Charges financières	163 000,00	0,00	163 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	7 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	66 811,76		66 811,76
023	Virement à la section d'investissement		178 908,23	178 908,23
	Dépenses de fonctionnement - Total	3 021 885,14	178 908,23	3 200 793,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 200 793,37
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 300,00	0,00	1 300,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	203 500,00	0,00	203 500,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	738 522,22		738 522,22
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	30 700,00	0,00	30 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	20 000,00	20 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	974 022,22	20 000,00	994 022,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	69 983,35
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 064 005,57
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	100 000,00		100 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	610 600,00		610 600,00
72	Travaux en régie		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	1 388 329,00		1 388 329,00
74	Dotations, subventions et participations	813 480,00		813 480,00
75	Autres produits de gestion courante	113 000,00	0,00	113 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00	0,00	6 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	3 031 409,00	20 000,00	3 051 409,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	149 384,37
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 200 793,37
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	76 000,00	0,00	76 000,00
13	Subventions d'investissement	547 572,83	0,00	547 572,83
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		178 908,23	178 908,23
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00		150 000,00
	Recettes d'investissement - Total	773 572,83	178 908,23	952 481,06

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	111 524,51
----------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 064 005,57
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	738 900,00	803 850,00	
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	92 300,00	93 550,00	
60612	Énergie - Électricité	123 000,00	127 000,00	
60621	Combustibles	55 000,00	55 000,00	
60622	Carburants	20 000,00	20 000,00	
60623	Alimentation	4 000,00	4 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	20 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	75 700,00	76 000,00	
60633	Fournitures de voirie		2 000,00	
60636	Vêtements de travail	5 500,00	5 000,00	
6064	Fournitures administratives	7 000,00	6 000,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	600,00	200,00	
6067	Fournitures scolaires	7 100,00	7 500,00	
6068	Autres matières et fournitures	300,00	1 000,00	
6135	Locations mobilières	47 000,00	50 000,00	
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	4 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		50 000,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	18 000,00	0,00	
615231	Entretien et réparations voiries	1 000,00	700,00	
61524	Bois et forêts	2 500,00	1 000,00	
61551	Matériel roulant	5 000,00	15 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	1 500,00	500,00	
6156	Maintenance	72 000,00	75 000,00	
616	Primes d'assurances	55 000,00	0,00	
6168	Autres primes d'assurance		56 000,00	
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 600,00	
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	15 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 800,00	1 400,00	
6226	Honoraires	15 000,00	10 000,00	
6231	Annonces et insertions	1 000,00	700,00	
6232	Fêtes et cérémonies	7 500,00	14 000,00	
6237	Publications	3 000,00	4 000,00	
6247	Transports collectifs	41 900,00	22 000,00	
6248	Divers	1 500,00	1 000,00	
6256	Missions	2 500,00	2 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	12 200,00	
6262	Frais de télécommunications	26 000,00	31 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	1 600,00	5 000,00	
62878	A d'autres organismes	1 100,00	0,00	
63512	Taxes foncières	13 500,00	13 500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 699 900,00	1 585 620,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	7 500,00	7 500,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 900,00	5 000,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	20 900,00	20 900,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 900,00	3 000,00	
6411	Personnel titulaire	773 600,00	0,00	
64111	Rémunération		730 000,00	
64112	NBI, SFT et IR	20 900,00	20 900,00	
64118	Autres indemnités	147 200,00	137 000,00	
64131	Rémunération non titulaire	116 700,00	100 000,00	
64138	Autres indemnités	17 100,00	11 000,00	
64162	Emplois d'avenir	79 800,00	98 500,00	
64168	Autres emplois d'insertion	19 900,00	35 400,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	168 000,00	148 620,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	249 500,00	230 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	14 200,00	15 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	6 600,00	6 500,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	13 300,00	12 100,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	4 200,00	
6488	Autres charges	36 100,00	0,00	
014	Atténuations de produits	28 106,00	26 306,00	
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	1 800,00	0,00	
73923	Reversements sur FNGIR	26 306,00	26 306,00	
65	Autres charges de gestion courante	724 587,95	369 297,38	
6531	Indemnités	53 100,00	52 000,00	
6532	Frais de mission	700,00	200,00	
6533	Cotisations de retraite	2 400,00	2 200,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	4 400,00	4 100,00	
6535	Formation	600,00	200,00	
6553	Service d'incendie	25 300,00	25 362,48	
65548	Autres contributions	66 000,00	71 000,00	
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	6 000,00	10 300,00	
6558	Autres contributions obligatoires	600,00	0,00	
657362	CCAS	28 110,37	35 000,00	
657363	SPA	240 743,61	93 934,90	
657364	SPIC	220 384,84	0,00	
65738	Autres organismes publics	26 249,13	15 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	50 000,00	60 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 191 493,95	2 785 073,38	
66	Charges financières (b)	175 600,00	163 000,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	125 600,00	103 000,00	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		10 000,00	
6688	Autres	50 000,00	50 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	12 500,00	7 000,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	12 500,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		5 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles		2 000,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	20 000,00	0,00	
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	20 000,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	14 940,39	66 811,76	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 414 534,34	3 021 885,14	
023	Virement à la section d'investissement	142 360,49	178 908,23	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		142 360,49	178 908,23	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		142 360,49	178 908,23	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 556 894,83	3 200 793,37	

+	
RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 200 793,37

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-3-A1

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	98 700,00	100 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	98 700,00	100 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	696 001,00	610 600,00	
7023	Menus produits forestiers	500,00	700,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 200,00	14 000,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	6 000,00	4 500,00	
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	500,00	1 000,00	
7036	Taxes de pâturage et de tourbage	4 000,00	4 000,00	
70632	A caractère de loisirs		10 000,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	80 000,00	100 000,00	
70688	Autres prestations de services	800,00	0,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	75 000,00	66 000,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	356 000,00	307 000,00	
70848	aux autres organismes	137 000,00	70 400,00	
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	35 001,00	33 000,00	
73	Impôts et taxes	1 348 720,00	1 388 329,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	785 620,00	828 725,00	
7321	Attribution de compensation	393 100,00	393 094,00	
7336	Droits de place	5 000,00	7 200,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	64 000,00	56 000,00	
7355	Taxe sur l'énergie hydraulique		310,00	
7362	Taxes de séjour	1 000,00	3 000,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publ	100 000,00	100 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	884 533,00	813 480,00	
7411	Dotation forfaitaire	334 380,00	282 266,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	229 630,00	251 496,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	103 735,00	97 024,00	
7472	Régions	33 400,00	27 473,00	
7473	Départements	30 000,00	12 000,00	
74748	Autres communes	47 000,00	50 000,00	
7478	Autres organismes	36 600,00	40 000,00	
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionn	39 627,00	13 000,00	
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	5 221,00	5 221,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fonc	3 800,00	30 000,00	
7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 040,00	5 000,00	
7488	Autres attributions et participations	16 100,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	113 000,00	
752	Revenus des immeubles	45 000,00	113 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		3 072 954,00	3 025 409,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	184 115,00	6 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers	184 115,00	6 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 257 069,00	3 031 409,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	20 000,00	20 000,00	
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	20 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000,00	20 000,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 277 069,00	3 051 409,00	

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	+
RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	149 384,37
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 200 793,37

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		30 700,00	
21316	Équipements du cimetière		10 000,00	
21738	Autres constructions		10 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		10 700,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 591 (5)	1 800,00	9 000,00	
	Opération d'équipement n° 598 (5)		96 935,00	
	Opération d'équipement n° 618 (5)	28 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 619 (5)	673 352,49	102 830,99	
	Opération d'équipement n° 620 (5)	161 794,00	115 000,00	
	Opération d'équipement n° 623 (5)	95 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 624 (5)		16 255,64	
	Opération d'équipement n° 626 (5)		45 000,00	
	Opération d'équipement n° 627 (5)		28 152,00	
	Opération d'équipement n° 629 (5)		8 958,79	
	Opération d'équipement n° 630 (5)		8 910,00	
	Total des dépenses d'équipement	959 946,49	461 742,42	
10	Dotations, fonds divers et réserves		1 300,00	
10223	T.L.E.		1 300,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	254 100,00	203 500,00	
1641	Emprunts en euros	220 700,00	203 500,00	
168741	Communes membres du GFP	33 400,00	0,00	
	Total des dépenses financières	254 100,00	204 800,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 214 046,49	666 542,42	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	20 000,00	20 000,00	
	Charges transférées (9)	20 000,00	20 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	20 000,00	20 000,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	20 000,00	20 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 234 046,49	686 542,42	

	+
RESTES A REALISER 2015 (11)	307 479,80
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	69 983,35
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 064 005,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	667 306,00	194 049,83	
1313	Départements		0,00	
1321	Etat et établissements nationaux		2 443,00	
1322	Régions	27 207,00	32 310,10	
1323	Départements	640 099,00	124 310,09	
1328	Autres		34 986,64	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	95 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	95 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		762 306,00	194 049,83	
10	Dotations, fonds divers et réserves	192 434,22	187 524,51	
10222	F.C.T.V.A.	43 000,00	66 000,00	
10223	T.L.E.	10 000,00	10 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	139 434,22	111 524,51	
024	Produits de cessions	87 000,00	150 000,00	
Total des recettes financières		279 434,22	337 524,51	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		1 041 740,22	531 574,34	
021	Virement de la section de fonctionnement	142 360,49	178 908,23	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		142 360,49	178 908,23	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		142 360,49	178 908,23	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 184 100,71	710 482,57	

		+
RESTES A REALISER 2015 (10)	353 523,00	
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00	
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 064 005,57	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 591
LIBELLE : MATERIEL INFORMATIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		51 899,05	^a 2 087,00	9 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	12 730,55	0,00	8 000,00		
2051	Concessions et droits similaires	12 730,55	0,00	8 000,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	39 168,50	2 087,00	1 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	39 168,50	2 087,00	1 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 087,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 598
LIBELLE : RESTAURATION EGLISE ST MARC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		10 367,89	a 0,00	96 935,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	3 066,55	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	3 066,55	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	7 301,34	0,00	96 935,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	7 301,34	0,00	96 935,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 76 620,19
13	Subventions d'investissement	0,00	76 620,19
1322	Régions	0,00	32 310,10
1323	Départements	0,00	32 310,09
1328	Autres	0,00	12 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 314,81
--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 619
LIBELLE : GROSSES REPARATIONS PISCINE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	367 959,69	a 305 392,80	102 830,99	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	367 959,69	305 392,80	102 830,99		
2315	Installations, matériel et outillage technique	367 959,69	305 392,80	102 830,99		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 279 415,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	279 415,00	0,00
1323	Départements	279 415,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-128 808,79
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 620

LIBELLE : VOIRIE 2014 -2019

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		228 849,80	a 0,00	115 000,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	228 849,80	0,00	115 000,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	228 849,80	0,00	115 000,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 74 108,00	d 92 000,00
13	Subventions d'investissement	74 108,00	92 000,00
1313	Départements	74 108,00	0,00
1323	Départements	0,00	92 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	51 108,00
---	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

B-1-3-B3

17

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 623
LIBELLE : SECURISATION 7 PLACE BRANCION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		87 198,99	a 0,00	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	87 198,99	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	87 198,99	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Régions	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

B-1-3-B3

18

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 624
LIBELLE : MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE COMMUNAL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	16 255,64	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	16 255,64		
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	16 255,64		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 16 255,64
13	Subventions d'investissement	0,00	16 255,64
1328	Autres	0,00	16 255,64
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 626

LIBELLE : ELABORATION PLU

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	45 000,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	45 000,00		
2031	Frais d'études	0,00	0,00	45 000,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-45 000,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 627
LIBELLE : CHAPELLE NOTRE DAME DU MONT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	28 152,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	28 152,00		
2031	Frais d'études	0,00	0,00	28 152,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 152,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 629
LIBELLE : REHABILITATION BATIMENT AIDE HUMANITAIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	8 958,79	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	8 958,79		
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	8 958,79		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 5 293,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 293,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	2 443,00
1328	Autres	0,00	2 850,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 665,79
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 630
LIBELLE : ACQUISITION PANNEAUX LIBRE AFFICHAGE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	8 910,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 910,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 910,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 3 881,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 881,00
1328	Autres	0,00	3 881,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 029,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		204 800,00	204 800,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		203 500,00	203 500,00
1641	Emprunts en euros	203 500,00	203 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 300,00	1 300,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	1 300,00	1 300,00
10223	T.L.E.	1 300,00	1 300,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources	204 800,00	307 479,80	D001 69 983,35	582 263,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		404 908,23	III 404 908,23
Ressources propres externes de l'année (a)		76 000,00	76 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	66 000,00	66 000,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	10 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		328 908,23	328 908,23
024	Produits de cessions	150 000,00	150 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	178 908,23	178 908,23

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	404 908,23	353 523,00	0,00	111 524,51	869 955,74

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 582 263,15
Ressources propres disponibles	IV 869 955,74
Solde	V = IV - II (6) + 287 692,59

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

IV
C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11	0	11	8	0	8
Attaché	A	1	0	1	0	0	0
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif de 1ère cl	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif de 2ème cl	C	5	0	5	3	0	3
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		20	0	20	17	0	17
Technicien	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	15	0	15	13	0	13
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	1	0	1	1	0	1
Agent de Maîtrise	C	2	0	2	1	0	1
Agent de Maîtrise Principal	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		3	0	3	2	0	2
Educateur ppal de jeunes enfants	B	1	0	1	0	0	0
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		7	0	7	4	0	4
Infirmier soins gén. classe norm	A	1	0	1	1	0	1
Agent social de 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0
Aux. puéricultrice ppal 1ère cl	C	1	0	1	1	0	1
Aux. puéricultrice ppal 2ème cl	C	2	0	2	1	0	1
Auxiliaire puéricultrice 1ère cl.	C	2	0	2	1	0	1
FILIERE SPORTIVE (g)		0	0	0	0	0	0
Educateur APS	B	0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine 2ème cl	C	1	0	1	1	0	1

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (I)		5	0	5	4	0	4
Animateur	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint d'animation 2ème classe	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint d'animation de 1ère classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint d'animation ppal 2ème cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (I)		2	0	2	1	0	1
Brigadier	C	1	0	1	1	0	1
Gardien de police	C	1	0	1	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		49	0	49	37	0	37

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 8/12).

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2016
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016		C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi non permanent (7)				207 014,66		
Agent de service	C	MS		20 352,24		CDD
Agent d'entretien	C	TECH		3 984,86		CDD
Agent polyvalent	C	TECH		15 000,36		CDD
Agent polyvalent	C	TECH		18 041,64		CDD
INSTITUTEUR	N			2 937,00		CDD
Instituteur périscolaire	N			1 653,60		CDD
Instituteur périscolaire	N			826,80		CDD
Instituteur périscolaire	N			826,80		CDD
Instituteur périscolaire	N			826,80		CDD
Agent d'accueil	N	ADM		15 085,20		CDD
Assistante admin. polyvalente	N	ADM		14 372,76		CDD
Assistante admin. polyvalente	N	ADM		0,00		CDD
Agent d'animation	N	ANIM		10 057,20		CDD
Assistante accopt enfance	N	ANIM		17 599,80		CDD
Assistante accopt enfance	N	MS		17 599,80		CDD
Assistante accopt enfance	N	MS		17 599,80		CDD
Médecin Généraliste	N	MS		1 138,32		CDD
Agent d'entretien voirie	N	TECH		15 085,20		CDD
Agent technique	N	TECH		17 599,80		CDD
Assistant tech. polyvalent	N	TECH		16 426,68		CDD
TOTAL GENERAL				207 014,66		

IV - ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016		
		IV
		C1

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.